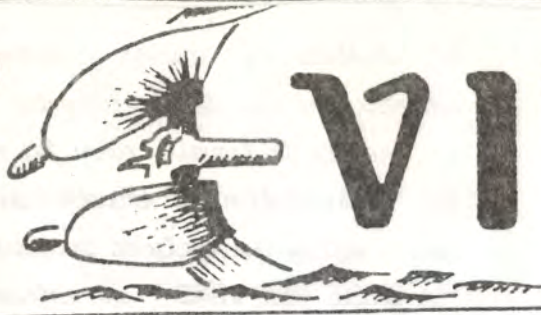


L'ÉVILLON



Imprimé par l'association "La bresse veut vivre" . AVRIL 86 N°1



LE JOURNAL DE LA BRESSE COMTOISE

PARUTION TRIMESTRIELLE PRIX : 10 F

EDITORIAL

Un journal pour la Bresse Comtoise et écrit par des bressans, un pari ou une folie ?

Le projet d'un journal est né d'un besoin très vivement ressenti d'informations sur le projet de développement local et les démarches entreprises par l'association "La Bresse Veut Vivre" pour faire aboutir ce programme de développement. De nombreux bressans ayant participé à des réunions d'information ou de travail avaient exprimé leur désir de savoir "où on en était". Légitime attente, recensée et analysée par un groupe de travail, le "groupe journal" qui, après études et concertation choisit la forme d'un journal trimestriel pour essayer de répondre à ce besoin d'information dans un premier temps.

Ce souci se double de deux objectifs :

- * être un lieu d'expression de la vie locale, travail réalisé dans les groupes, vie associative,
- * créer un lien entre les habitants de la Bresse, attachés à leur pays, confrontés aujourd'hui à des problèmes de développement économique ou d'isolement, et qui ont envie de redire l'originalité de la Bresse Comtoise, et de défendre leur droit de vivre au pays.

Ce journal n'est pas exclusif de toute autre source d'information ou de quelque autre moyen qui permettrait à l'association de diffuser à l'échelle départementale ou régionale ses projets et réalisations par l'utilisation de journaux ruraux. Mais tout simplement il a sa place dans "les chaumières bressanes" comme moyen d'information et d'expression de ce qui se fait en Bresse.

La réussite du journal comptera, comme les nombreux projets de développement présentés par les groupes de travail, parmi les multiples paris que l'association a engagés depuis plusieurs années depuis que quelques bressans, en déclarant "LA BRESSE VEUT VIVRE" ont entraîné les autres, les élus, les organisations et administrations dans la recherche des solutions pour que le pays ne meurt pas.

Paul RAMBOZ

SOMMAIRE

EDITORIAL	P. 1
L'EVILLON	P. 2
HISTORIQUE	P. 3
" "	P. 4
LES CHARTES	P. 5
ECOLE	P. 6
O.P.A.H	P. 7
PAGE AGRICOLE	P. 8
SI ON PARLAIT COMMERCE	P. 9
POUR NE PAS MOURIR	P. 10
" " " "	P. 11
LA BRESSE COMTOISE	P. 12
CARTE DE LA CHARTE	P. 13/14
LA BRESSE EN FETE	P. 16
PLEURE, ET SES ENVIRONS	P. 17/18/19
PICHEVEL	P. 20
FOOTBALL	P. 21
LA BANDE "F. M"	P. 22
BRESSE NATURE	P. 23/24
POESIE	P. 25
VIE ASSOCIATIVE	P. 26

JOURNAL L'EVILLON

ASSOCIATION LA BRESSE VEUT VIVRE

Mairie de LA CHASSAGNE
39 230 SELLIERES

Permanence : Mardi, Jeudi matin
Tél : 84.48.65.41

Directeur de la publication :

Pascal FOUCERE

Rédacteur en chef :

Marc BIELLE

COMITE DE REDACTION :

A. COLMAGNE, C. GOURDON, M.F. BUCHET,
Mr et Mme SIMONIN, U. ROUTHIER, H. GACHOD
P. BACHELEY, M. KULTSA, N. PEDERZOLI
G. LACAILLE, A. ALBAN-SOUSSI

Et tous les habitants de la Bresse Comtoise

UN JOURNAL EST NE !

Comme toute naissance, on s'émerveille, on s'interroge !

Si l'enfant est la réponse à un amour constructif, notre journal est lui aussi la réponse à une volonté, à une force passionnée, et l'on peut parler également d'amour. Amour d'une région que l'on aime parce que l'on ne l'a pas choisie, parce qu'elle nous a vu naître ou parce qu'elle nous a accueilli. C'est cette région qui a vu naître, travailler, mourir nos pères; c'est cette région pour qui la sueur et le sang ont coulé dans les épreuves. C'est ce coin de terre de Bresse, ingrate bien souvent, qui a nourri nos ventres, nos coeurs, nos espoirs.

C'est parce que notre région s'est vue mourir par la maladie de l'abandon, de la désertification lente, de l'exode rural qu'elle vient de crier un appel vigoureux à ses habitants pour assumer l'avenir en mémoire du passé.

Notre journal c'est son cri.

Il se veut le porte parole de ces élans de renouveau, de ces appels à la renaissance pour la sauvegarde des intérêts des bressans comtois.

Son nom il le signe à la pointe de son soc : **L'EVILLON**; qui signifie dans la langue de notre terroir "le sillon". À l'instar de la métaphore qu'il sous-entend, il tâchera, numéro après numéro, comme la succession des sillons dans les labours, de traduire et d'informer tous les habitants de cette région des décisions, études, actions qui vont concerner pour son développement, sa transformation, son identité. Il sera le reflet de son âme. Si celle-ci est vivante, animée il en sera le témoin par ses rubriques d'annonces de manifestations et festivités. Si son âme est inquiète le journal ouvrira ses pages à ceux qui voudront témoigner de cette inquiétude, exprimer leur préoccupation. Si son coeur est généreux et suscite des appels pour la solidarité, le soutien de projets ambitieux, le journal vous présentera toutes les facettes de ceux-ci pour que vous puissiez, en toute liberté, les apprécier et les soutenir ou les critiquer et les discuter.

Le journal vous répercutera toutes les informations utiles à la région en provenance de toutes les sources d'informations extérieures.

Il sera le relais indispensable pour l'information intercommunale, et l'ouverture des mentalités vers de nouvelles perspectives.

Il devra et se sera pour lui un point d'honneur, être l'interlocuteur privilégié de tous les bressans qui pourront s'exprimer librement dans ses colonnes. Les artistes cachés, les poètes, écrivains, les dessinateurs pourront trouver en lui un support d'édition de leurs oeuvres pour témoigner de la richesse culturelle de la région.

L'EVILLON, enfin un grand évènement concret pour la Bresse et ses habitants, pour retrouver une identité solidaire, une fierté longtemps dénigrée.

Des articles en patois viendront souligner cette force et couleur locale.

Si je ne suis qu'un rédacteur en chef, **L'EVILLON** est pour l'instant orphelin en quête de parents adoptifs :

" LES BRESSANS COMTOIS "

Sur de votre compréhension à l'intérêt de cette naissance, je vous gage avec toute l'équipe de rédaction que vous serez nombreux à lui permettre de grandir après l'avoir vu naître en vous abonnant massivement.

M. BIELLE

**ENTREPRISE
GUILLERMOZ**

**Charpente
Couverture
Menuiserie**

PASSENANS, 39230 SELLIÈRES -
TÉL. (84) 85.21.38

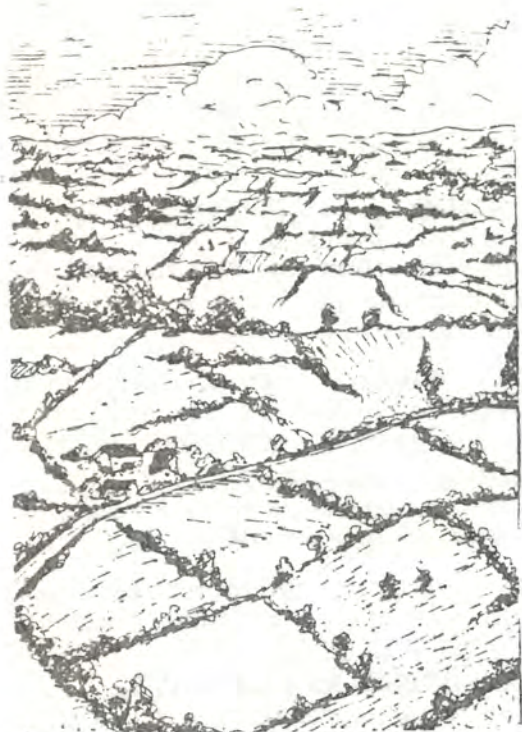
AGENCE IMMOBILIERE

J.P. SIMONIN

**ACHATS - VENTES
LOCATIONS**

BLETTERANS

TEL : 84.85.00.99



Historique ****

En 1975 nous nous installons, ma femme et moi sur l'exploitation familiale : 16 HA, 6 vaches allaitantes et peu de matériel. Exploitation traditionnelle comme beaucoup dans la région il était vital d'entamer un développement technique et humain pour aboutir à une situation viable.

Donc, dès le départ, je me suis retrouvé engagé et préoccupé du devenir des Bressans, en particulier des jeunes agriculteurs, (J.A). Je suis au C.D.J.A, (Centre Départemental Des Jeunes Agriculteurs), jusqu'aux environs de 1980, parmi ceux qui militent à la "Fragneuse". Mon souci permanent était le maintien des exploitations agricoles en Bresse qui permet à une population agricole de s'associer aux autres agents économiques ruraux à savoir, les artisans, les commerçants, les écoles,.....etc...

Ce nouvel objectif précurseur au sein du monde agricole d'alors, dut affronter bien des réticences. Il faut en retenir un symbole pour ce point de départ qui chez moi comme pour beaucoup d'autres Bressans m'a permis de mieux analyser globalement l'idée d'un développement harmonieux entre tous les partenaires économiques.

En 1980 je deviens président cantonal F.D.S.E.A (Fédération Départementale des syndicats d'Exploitants Agricoles) du secteur de Chaussin. J'ai accepté cette fonction à la condition unique : "TAPER DU POINT SUR LA TABLE " au niveau départemental pour que toute la région Bresse Comtoise soit reconsidérée.

En effet, bien que déclarée "zone défavorisée elle ne bénéficiait pas d'avantage particulier, exemple: Rejet d'une demande au F.I.D.A.R, (Fond Interministériel de Développement et d'Aménagement Rural).

Fin d'hiver 80-81, les agriculteurs du secteur de Chaumergy lançaient un "cri d'alarme" concernant leurs conditions d'exploitant en matière de revenu. Il était temps de passer des constats à l'action: Réunion d'un ensemble de responsables des différentes O.P.A, (Organisations Professionnelles Agricoles) de façon à constituer un groupe de base

C'était déjà une performance pour exposer à tous les responsables et à tous les élus dans quelle situation était plongée l'agriculture Bressanne.

De mémoire je vous donne les différents responsables qui ont participé au groupe de travail dès le départ en sachant qu'il y en a certainement d'autres:

- B . BRENIAUX, Brainans : membre de la chambre d'agriculture .
- J . NARBATS, Bersaillin : Jura
Bétail
- E . CHAUDAT, Les Essards :
responsable local C.D.J.A
- A . BELSOT, Le Deschaux :
responsable A.D.S.E.A
- F . CHAPELOTTE, Balaiseaux :
G.V.A Val d'Orain
- J . CHALUMEAU, Villevieux:
G.V.A Val de Seille
- P . RAMBOZ, Les Deschaux
:F.D.S.E.A LOCAL ET DEPARTEMENTAL
- B.RAMEAUX, Les Deux-fays: G.V.A
Val d'Orain
- B. PONCET, Grozon : Responsable
départemental C.D.J.A
- J.P . BONGAIN, Rahon
- R . BERTHELIER , Biefmorin

Ce qu'il faut retenir en matière d'efficacité du groupe de départ, c'est la constitution d'un dossier de 7 à 8 pages traduisant certaines difficultés primordiales et quelques préoccupations de l'avenir. Ce fascicule avait été constitué pour le présenter à la fois à la Presse et au public.

Ce fut un échec semble-t-il.

Seul le journal "LE JURA AGRICOLE" répondit à notre invitation et relata fidèlement notre information. Il fut décidé de poursuivre l'action derrière l'emblème : "La Bresse crie la Bresse veut vivre".

L'aboutissement fut la constitution du dossier Bresse qui dresse les constats de la dégradation de l'agriculture en Bresse et de ses revenus et propose des moyens d'y remédier.

Le Dossier Bresse est le résultat d'une longue réflexion de la part de professionnels Bressans.

Grâce à l'intervention de G. BAILLY, président de la Chambre d'agriculture, ces travaux ont été réalisés avec le concours des techniciens de cet organisme travaillant sur le secteur.

Avant d'aller plus loin je voudrais vous donner un aperçu de l'état d'esprit qui régnait entre l'administration et les gens qui se prenaient en charge.

Nous avons l'impression que notre message passait mal. Le 2 novembre 1983 nous rencontrons à Paris le chef du cabinet ministériel. L'administration locale comprend alors que nous sommes décidés à aller loin.

Ensuite à l'automne 1984, programmer et effectuer une rencontre plus globale par petits groupes de communes, pour les initier à une éventuelle adhésion et information sur le programme Charte Intercommunale.

Depuis l'hiver 84-85, le nombre de réunions, contacts, s'est multiplié fortement et depuis cette période nous constatons que les Bressans sont plus exigeants et plus mobiles. Cela s'explique par la participation effective de 300 personnes inscrites à travers les trois commissions qui composent le dossier Charte Intercommunale.

L'association "la bresse veut vivre" est créée le 3 novembre 1983. Elle se fixe pour objectifs la relance dans la zone Bresse de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce. Au départ le conseil d'administration est composé essentiellement d'agriculteurs et de six administrateurs de droit qui sont des élus locaux. Ces derniers ouvraient vers de nouveaux secteurs d'intérêt autre que l'agriculture.

Au cours du démarrage de l'Association "Bresse veut vivre" nous nous sommes fixés pour objectif : informer tous les Bressans par un montage audiovisuel de la nécessité à se prendre en charge. Celui-ci a été présenté à 18 groupes de communes en Bresse avec comme résultat une participation de 300 personnes.

Pour recenser les différentes propriétés et nécessités de cette région ont participé dans le cadre de l'animation, Raphaël CUVELIER et Marie Dominique FOURCHAULT.



COMPOSITION DES DIFFERENTES COMMISSIONS



AGRICOLE

VIE RURALE

COMMERCE ARTISANAT

- Production laitière .
- Coopérative laitière : fromagerie .
- Installation foncier .
- Zonage, hydraulique, remembrement, drainage .
- Forêt et filière bois .
- Etangs .
- Revenu cadastral (révision) .
- Développement agricole .
- Diversification des produits

- Service à la population
- Ecole, enfance .
- Famille .
- Personnes âgées .
- Tourisme .
- Habitat .
- Culturel et information
- Fête, spectacle, journal .
- Voirie : amélioration du réseau routier .
- Jeune : sensibilisation, animations .

- Commerce, artisanat de service .
- Industrie, artisanat de production .
- Formation, qualification professionnelle

Il faut rappeler que le dossier charte intercommunale est l'un des dossiers présentés par l'association "La Bresse Veut Vivre" car d'autres nous préoccupent également à savoir :

- OPAH (Opération Groupée d'Amélioration de l'Habitat),
- FIDAR (Fonds Interministériel de Développement et d'Aménagement),
- PARM (Programme d'Actions de Revitalisation du Milieu Rural),
- Permis de conduire.

.....

L'intérêt du dossier charte intercommunale est de permettre à l'ensemble de notre zone de pouvoir proposer après réflexion assez longue, le type de développement le mieux adapté et de fixer des échéances en tenant compte de tous les secteurs économiques, socio-culturels du secteur. Il est vrai que certains secteurs lors des différentes mises en commun nous ont fait prendre conscience que nous pouvons aller à l'encontre des données européennes ou ministérielles. (Surtout pour le secteur agricole).

Même si des mesures nous semblent entraver nos projets, je crois qu'il faut se situer par rapport à nos besoins régionaux et locaux.

Protéger, sauvegarder ou développer tel ou tel secteur économique est "un plus" pour l'équilibre de notre Bresse. Là-dessus il semble que chacun (élus ou bressans) soit d'accord.

PAUL RAMBOZ



LES CHARTES INTERCOMMUNALES

DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT

Instituées par certaines dispositions de la loi du 7 janvier 1983, les Chartes Intercommunales sont la nouvelle procédure privilégiée d'organisation du territoire.

- Les chartes intercommunales supposent :
- une volonté affirmée des communes
 - une nécessaire concertation
 - un programme de développement économique, social et culturel défini dans une perspective à moyen terme.

Sur proposition des communes et après avis du Conseil général, le Préfet, Commissaire de la République, arrête le périmètre de la CHARTE.

Les communes ont la maîtrise de l'élaboration de leur charte. Elles ont toute latitude pour organiser la concertation avec l'Etat, la Région et le Département et les principaux organismes professionnels, économiques ou sociaux qui le souhaitent.

La Charte est donc un cadre de réflexion et d'élaboration d'une politique de développement global pour un ensemble de communes, sans méthode "à priori".

Ce sont les communes qui approuvent la charte. L'approbation constitue une étape importante dans l'élaboration de la Charte puisque cet acte les engage sur des programmes d'action à mener.

Traditionnellement, la durée d'action d'une charte est de trois ans.



Une charte peut très bien être menée entièrement par un ensemble de communes. Mais elle peut également l'être par une association. Dans ce cas précis, le travail nécessite une étroite collaboration entre les deux partenaires afin que la charte aboutisse et que les programmes prévus se réalisent.

Le pouvoir exécutif reste au syndicat de communes.

D'après sa politique, le Conseil Régional finance des actions à caractère économique.

L'Etat, pour sa part, interviendra au niveau du FIDAR (Fonds Interministériel de Développement et d'Aménagement Rural) "Zone Fragile" car la Bresse est classée zone défavorisée.

Quant au Département, il a compétence en Aménagement Rural et il a réservé une ligne de crédit : le Fonds Départemental d'aménagement Rural (F.D.A.R.).

A. ALBAN SOUSSTI

DANIEL Vincent

CARRELEUR

COMMENAILLES

39 140 BLETTERANS



UN NOUVEAU COUP DE JARNAC EN BRESSE

Après le vote par le Conseil Général du principe de la participation financière des parents aux frais de transports scolaires, l'annonce de la fermeture de deux classes maternelles en Bresse a plongé l'ensemble des responsables locaux dans la stupeur. Aujourd'hui, c'est Pleure et La Chassagne, demain à qui le tour ? Faudra-t-il que les communes rurales créent des écoles privées pour maintenir dans nos villages ce qui représente la seule possibilité de survie : l'école. Est-ce que les économistes budgétaires doivent toujours se faire sur le dos du monde rural ?

Il est temps que les parents prennent conscience de l'importance néfaste de ce projet. Il faut que les maires et les conseillers municipaux manifestent massivement leur inquiétude envers cette décision prise par une personne ne connaissant que très mal le milieu rural.

Sans école, combien de temps maintiendrons nous la vie économique dans nos campagnes ? Que vont penser les centaines de personnes qui, à l'appel de "La Bresse Veut Vivre" ont donné beaucoup de leur temps pour réfléchir sur le maintien du tissu économique minimum en Bresse, à l'annonce de ces fermetures de classe ? Pourquoi chercher à sauver une région ? ; pourquoi rénover l'habitat ? ; pourquoi aider l'amélioration des structures agricoles ? ; pourquoi relancer l'artisanat et le commerce ; pourquoi essayer de mettre en place un développement touristique ? ; pourquoi mettre en place des structures de solidarité en direction des jeunes, des familles et des personnes âgées si c'est pour voir tous ces efforts anéantis par l'application stricte de textes inadaptés ?

HALTE ! NE NOUS DECOURAGEZ PAS !

Revenez sur une décision perçue par tous les bressans comme un coup de poignard dans le dos.

G. LACAILLE

L'AMELIORATION DE L'HABITAT EN BRESSE

UNE ACTION IMPORTANTE, DE LA CHARTE
INTERCOMMUNALE, POUR LA REVITALISATION
DU SECTEUR



FENÊTRE DE MARBRE COLORE

L'Etude conduite par le Comité Départemental de l'Habitat Rural (C.D.H.R.) dans le cadre du Groupe de travail "Habitat Rural" a permis de faire un diagnostic assez précis de l'état et des besoins du secteur.

Elle a révélé notamment :

- Un retard important en équipement de confort des logements :
- 3 600 logements ne possèdent pas tous les éléments de confort.
- Un manque de logements locatifs,
- Un grand nombre de logements vacants : 960

Cette situation constituant un frein au développement de la Bresse et au maintien de la population et des services, les Membres du groupe de Travail et les élus ont décidé de conduire une ACTION SPECIFIQUE dans ce domaine et retenu entre autres, la procédure :

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION
DE L'HABITAT (O.P.A.H.)

c'est la procédure la plus avantageuse actuellement, et qui a fait ses preuves dans d'autres secteurs ruraux. L'exemple du secteur de la Basse Vallée de l'Ognon est significatif : 454 logements améliorés en 3 ans.

QU'EST CE QU'UNE O.P.A.H. ?

C'est une procédure qui permet d'accélérer le mouvement de réhabilitation et d'amélioration de l'habitat dans un secteur déterminé et pendant une période de 3 ans, grâce à des AIDES FINANCIERES très incitatives et une ANIMATION soutenue pendant la durée de l'opération.

L'O.P.A.H. est aussi l'occasion pour les communes de conduire des actions visant à redonner une vie aux villages et à les

rendre plus attractifs. C'est donc une action complète en MATIERE D'HABITAT et de CADRE DE VIE décidée par les Elus et qui n'est pas contraignante car elle est fondée sur l'adhésion volontaires des propriétaires.

LE DEROULEMENT D'UNE O.P.A.H.

1ère phase : Etude de réalisation (6 à 8 mois) dans le but de :

- recenser les besoins et les intentions.
- Définir les objectifs et réserver les crédits.

2ième phase : Animation et suivi de l'opération.

C'est la phase de montage des dossiers et de réalisation des travaux qui se déroulera sur trois années pendant lesquelles les propriétaires pourront bénéficier des aides exceptionnelles.

L'O.P.A.H. de la Bresse en est au stade de la 1ère phase : Etude de réalisation.

Prochainement : Une enquête plus précise sera faite dans chaque mairie et des réunions d'information destinées au public seront organisées.

L'O.P.A.H. est une chance pour le secteur, par les crédits importants qu'elle apportera et qui viendront compléter les aides de la Charte.

Maires, Propriétaires, et Habitants de la Bresse, ne la laissez pas passer !

C'est le moment privilégié pour améliorer votre patrimoine immobilier.

Venez aux réunions et renseignez vous !

Le C.D.H.R. est à votre disposition, à LONS LE SAUNIER, 455 rue du Colonel Casteljau, Maison des Agriculteurs, B.P. 460 39007 LONS LE SAUNIER CEDEX

PAGE AGRICOLE



La Commission Agricole réunie le 2 Décembre à Gatey a suivi la mise en Commun des travaux réalisés depuis un an dans les groupes. Une réflexion approfondie sur les problèmes de revenus et sur la qualité de la vie essentiellement, a accompagné la préparation des projets de financement.

Au cours des débats la Vocation laitière de la Bresse a été réaffirmée avec force : deux demandes de crédit ont été déposées, l'une pour améliorer la production laitière, notamment sur le plan technique, l'autre pour une action à l'égard des coopératives laitières.

La diversification des productions est de plus en plus au goût du jour, mais devient surtout une nécessité sous forme de productions et de revenus complémentaires ; des recherches pourraient être financées dans ce sens-là. Peut-être aussi faudrait-il intégrer dans ce volet "diversification", la valorisation des étangs, des forêts et de la filière bois, ou la possibilité de produire autre chose : poulets de Bresse, produits bio etc.....

D'autres demandes de crédit concernant la mécanisation entre exploitations ou l'accès au Service de Remplacement montrent la détermination des groupes de rechercher d'autres manières de travailler, ou de moins investir. Autre façon aussi de travailler, à partir de l'informatique, ou d'une meilleure connaissance des sols, proposés comme outils au service de l'agriculteur.

Questions fondamentales : le dossier fiscal : on sait aujourd'hui qu'il est suspendu ! ou faut-il installer des Jeunes en Bresse, quand on calcule le coût d'une installation avec ou sans foncier !

Des questions évoquées : la commission hydraulique Rivière propose un projet de garde-rivières. Rien pour le drainage qui fait l'objet de financements extérieurs. On pourrait souhaiter que le drainage soit au moins pris en compte dans le calcul des charges pour l'établissement de la fiscalité !

Exposé rapide qui ne prétend pas retracer tous les débats, ni reprendre toutes les questions. On a senti au cours de cette rencontre :

- Le souci des uns et des autres de mieux utiliser les potentialités naturelles ou acquises de la Bresse.
- La volonté de préparer l'agriculture de demain en Bresse, pour ne pas se faire rayer de la Carte, et mieux vivre : être plus technique pour être plus compétent, non pas pour faire un gros chiffre d'affaires mais pour dégager un revenu, qui permette une certaine qualité de la vie.
- Des inquiétudes fondées sur la difficulté d'installer des jeunes pour assurer la relève des agriculteurs âgés, tout cela dans un contexte de quotas laitiers. Et la Bresse n'est pas prioritaire en matière de quotas !

La Charte Intercommunale peut-elle permettre de négocier l'apport de quotas supplémentaires avec les organismes concernés ? Car la procédure Charte est aussi l'occasion de regrouper des professionnels pour qu'ils prennent en charge l'orientation de leur agriculture de façon réfléchie et solidaire, et constituent une force de négociation avec les autres partenaires économiques, départementaux ou régionaux.

Mais tout d'abord les agriculteurs devront s'imposer pour que dans la Charte soient respectées les priorités agricoles qui avaient été reconnues lors de la création de l'association.

Marie-Françoise BUCHET



C'était un vendredi soir de ce mois de février frileux. Un ami est venu me voir ; Il était fourbu et pestait rageusement. Fatigué ? mais de quoi ?

D'avoir piétiné dans une grande surface du département.

Je l'ai laissé raconter son histoire, son aventure, avec deux enfants en bas âge, l'un dans le chariot ayant perdu sa chaussure, l'autre lachant la main protectrice du papa, les recherches, la queue à la caisse etc...

Et j'ai posé ma question : pourquoi ne pas faire tes courses dans ton village

Question judicieuse, je croyais.

Il a écarquillé les yeux et m'a dit il n'y a plus rien !

Plus rien ! un village là tout près du notre avec 400 habitants !!! oui plus rien.

J'ai cherché à comprendre.

La diminution de la population rurale, le vieillissement de la population restante, et la plus grande mobilité des consommateurs ont fait que l'épicier du village est parti, son chiffre d'affaire baissant le boulanger à force d'aller de plus en plus loin faire des tournées pour gagner sa vie, avait aussi trouvé autre chose ailleurs...

Donc même le nécessaire de tous les jours n'existe plus, et ce qui peut ici encore être une partie de plaisir en fin de semaine, est devenu là-bas une corvée de tous les jours :

Plusieurs kilomètres pour acheter le pain et le nécessaire du quotidien.

Alors ?

Alors après l'exode de la population vers les villes, attirée par ses lumières et ses facilités, le commerce en milieu rural connaît maintenant une deuxième dévitalisation : le déplacement plus fréquent de la population restante. Mais depuis quelques années,

Le monde fatigué des grandes villes et de ses lumières aspire maintenant à un retour aux sources.

Il reviendra sans doute dans nos petits villages à dimensions humaines, mais retrouvera-t-il les services, les commerces, indispensables au maintien d'une vie locale ?

A l'heure où j'écris ces lignes, j'entends chez nous, des bruits de fermetures....

Attention aux commerces qui ferment.

Gardons nos commerces et nos commerçants, car en les faisant vivre, c'est la vie de nos villages que nous préservons.

N. PEDERZOLI



AGRIFOR
JUHA

Près de chez vous
DES ELECTRICIENS
qui connaissent leur métier

ELECTRICITE GENERALE

CHAUFFAGE ELECTRIQUE
ISOLATION - MENAGER

Jean LOPEZ

PASSENANS
39230 SELLIERES
Té: (84) 85-20-61

G.MÜHLE
SES SPECIALITES

.PATES DE VIANDE
PIECES MONTEES
CHOCOLATS MAISON

PASSENANS

TEL 84 85 24 04



POUR NE PAS MOURIR

Dans une administration du département, on a entendu dire : "Sellières ? Vous vivez encore ?"

Un petit village, comme tant d'autres, niché entre creux et vallons, sans prétention, sans bien envie de voir enrayer les choses qui viennent inexorablement : la paix, mais la trop grande paix du village dévié par la R.N. 83, trop grand calme qui conduit à l'antichambre de la mort.

Sellières, vous vivez encore !

Ce fût le feu au poudre, le détonateur, le poison qui agit à contrario, et qui réveille l'orgueil piqué à vif.

Quelqu'un à dit : " Les actions viennent de désespérance"

Dix neuf commerçants se sont mobilisés, dont plus de 60 % ont moins de 40 ans.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura a trouvé des commerçants qui, à 770 kms cherchaient aussi une idée originale "pour s'en sortir".

La Fête de la Pomme et de la Normandie a ainsi vu le jour à SELLIERES, en l'honneur de nos nouveaux amis Normands :

Union de deux villages, union de problèmes et de soucis, mais aussi ouverture sur l'autre pour un premier jumelage de France inter-union commerciale.

En octobre 1985, SELLIERES, 800 habitants, a reçu 8 000 personnes pour sa première fête.

Que vous dire sur les folles journées passées avec nos collègues normands arrivés en car pour participer avec enthousiasme aux festivités.

Les échanges importants de produits : huîtres, cidre, poire, soupe de poisson, calvados, et bien d'autres encore.

La délicieuse journée offerte aux enfants avec jeux, lacher de ballons, les diners mémorables : le grand dîner Normand de 400 personnes, et le repas Jurassien animé par la Cécilienne de Mantry, le défilé de mode et la présentation de coiffure : deux beaux fleurons de notre Jura. Et puis des expositions de toutes sortes, marché aux puces, artisans, artistes travaillant devant un nombreux public, et enfin pour la bonne bouche : dégustation de pommes d'amour et re cord du monde de la plus grosse charlotte aux pommes.

Et voici le retour logique des choses : en Avril 1986 à PERIERS (Manche) Vente de produits Jurassiens, et spécialement produits de SELLIERES et de son canton venu en force nous donner la main : Vin, Miel, Cidre, Comté, Fumé, Gaudes.

Encore une date, mais importante et pleine de surprise : la deuxième fête de la Pomme et de la Normandie à

SELLIERES

★ ★

OCTOBRE 1986

Une date à retenir, un chef lieu de canton et ses communes à regarder de plus près, car pour eux plus rien n'est impossible.

Grâce à l'esprit tout neuf de toute une population, fait à la fois de travail, d'échange, d'amitié apportant ainsi la prise de conscience de chacun : Facteur de réussite, car la routine et le repli sur soi-même sont synonymes de mort.

La prise de conscience ?

Les habitants ont compris l'enjeu. J'ai vu cet octobre des choses inoubliables : le toilettage du village par ses habitants : la veille de la fête, il était beau comme un sou neuf ; j'ai vu des gens concurrents dans leurs commerces oeuvrer pour la même cause et les vieux selliérois ont eu la surprise de voir la réouverture, même symbolique de magasins clos depuis longtemps, réouverture sur un nouveau monde.

Alors les Selliérois ont accueilli chez eux nos amis Normands, comme ça, sans rien en échange, sans les connaître, pour le plaisir d'une nouvelle amitié et conscients qu'ils étaient, de créer les maillons d'une nouvelle force vive.

Et si je devais ne retenir qu'une seule chose de cette belle expérience, ce serait celle de l'amitié.

L'amitié tous azimuts pour un village qui veut s'en sortir.

Sellières village de la Bresse Jurassienne a encore beaucoup de chemin à parcourir, mais il a des idées plein son escarcelle !

Sellières est mort ? L'entendez-vous ?

IL GUEULE ENCORE !!

N. PEDERZOLI



SPÉCIALITÉS de FUMÉ au Genevrier

Fabrication Artisanale

Possibilité d'expédition



**BOUCHERIE
CHARCUTERIE**
de Père en Fils depuis 1860

Jean-Pierre MINY

PASSENANS 39230 Sellières - Tél. 84.85.20.87

Côtes du Jura
GRAND

Frères

PROPRIÉTAIRES RECOLTANTS

PASSENANS 39230 SELLIERES

☎ 84 85 28 88

Plat-pays situé aux confins occidentaux de la Franche-Comté, la Bresse comtoise est entièrement incluse dans le département du Jura, au contact direct de la Saône et Loire dont elle n'est séparée que par une ligne conventionnelle au tracé particulièrement tourmenté.

S'étendant du nord au sud sur une longueur d'environ cinquante kilomètres (de Rahon à Cousance) pour une largeur n'en excédant jamais une quinzaine, elle vient heurter à l'est le Revermont ou vignoble au caractère nettement différent. A l'ouest, par contre, elle ne se distingue guère de son voisin immédiat car, géologiquement et physiquement, elle appartient à un ensemble plus vaste comprenant la Bresse bourguignonne (départ. 71) et la Bresse savoyarde (départ. 01).

Quelques éléments de géologie.

Comme pour les autres pays "bressans", le sol de cette région est constitué pour l'essentiel d'une épaisse couche d'alluvions fluviatiles et lacustres, argiles et marnes "pliocènes" imperméables, recouvrant un socle primaire profond.

Cependant les choses ne sont pas toujours d'une simplicité absolue et la proximité du Jura tabulaire et du Revermont n'a pas été sans influencer quelque peu sur la composition des sols de la Bresse comtoise.

En effet, les diverses convulsions de l'ère tertiaire consécutives au mouvement alpin ont provoqué dans le massif jurassien des "décollements" de la couverture par rapport au socle primitif. C'est ainsi que des éléments provenant du secondaire sont venus chevaucher sur le proche plat-pays.

En raison d'assez nombreux plissements et failles, la géologie du Revermont est extrêmement complexe et il ne saurait être question d'en faire ici une étude exhaustive. Il convient pourtant de savoir que les sols de ce secteur sont tous issus de l'ère secondaire, du Trias (secondaire le plus ancien) au jurassique moyen. Généralement très argileux, plus ou moins riches en calcaire selon les cas, ils fournissent les terroirs où s'épanouissent les vignobles réputés.

Notons encore :

La mer qui recouvrait le pays au secondaire se retire définitivement à la fin de celui-ci et ne reparaitra plus.

En effet, son retour au Miocène (tertiaire récent) ne semble pas avoir atteint au nord la hauteur de Lons le Saunier.

Par ailleurs, l'écoulement des eaux jurassiennes qui se faisait jusqu'au Miocène en direction de la Suisse verra ensuite sa tendance s'inverser en raison d'une élévation en secteur helvétique. Elles gagneront alors les actuelles vallées du Doubs et de la Saône, ce qui influera à l'évidence sur la géologie de ces régions et des régions avoisinantes.

Climat et hydrographie.

L'ensemble de nos secteurs est soumis au climat continental avec cependant, les influences océaniques et méditerranéennes parfois assez sensibles, les précipitations intervenant surtout au printemps et à l'automne.

La hauteur annuelle moyenne de pluie peut être évaluée à 800/1000 mn pour la Bresse comtoise et à 1000/1200 pour le Revermont plus favorisé à cet égard.

Mais la nature vient à propos équilibrer les choses et, avec son sol imperméable, la Bresse comtoise offre généralement l'aspect d'un pays où l'eau abonde ce que les nombreux étangs et la relative dispersion de l'implantation humaine (avec quelques nuances il est vrai) viennent confirmer, s'il en était besoin.

Des rivières au cours sinueux paressent dans un paysage agreste de bois et de prairies. Toutes sont affluents ou sous-affluents de la Saône.

Le Doubs, la plus puissante d'entre elles, forme au nord avec la Loue la limite de la contrée. Il reçoit l'Orain dont la source jaillit de la bordure du premier plateau près de Poligny.

La Brenne, rivière de Saint Lothain et Sellières, va rejoindre au cœur de la Bresse louchannaise la Seille plantureuse.

Cette dernière, dévalant du cirque de Baume dans un des décors naturels les plus fastueux du Jura, s'assagit dans le val de Voiteur puis serpente interminablement avant de terminer son cours dans la Saône près de Cuisery.

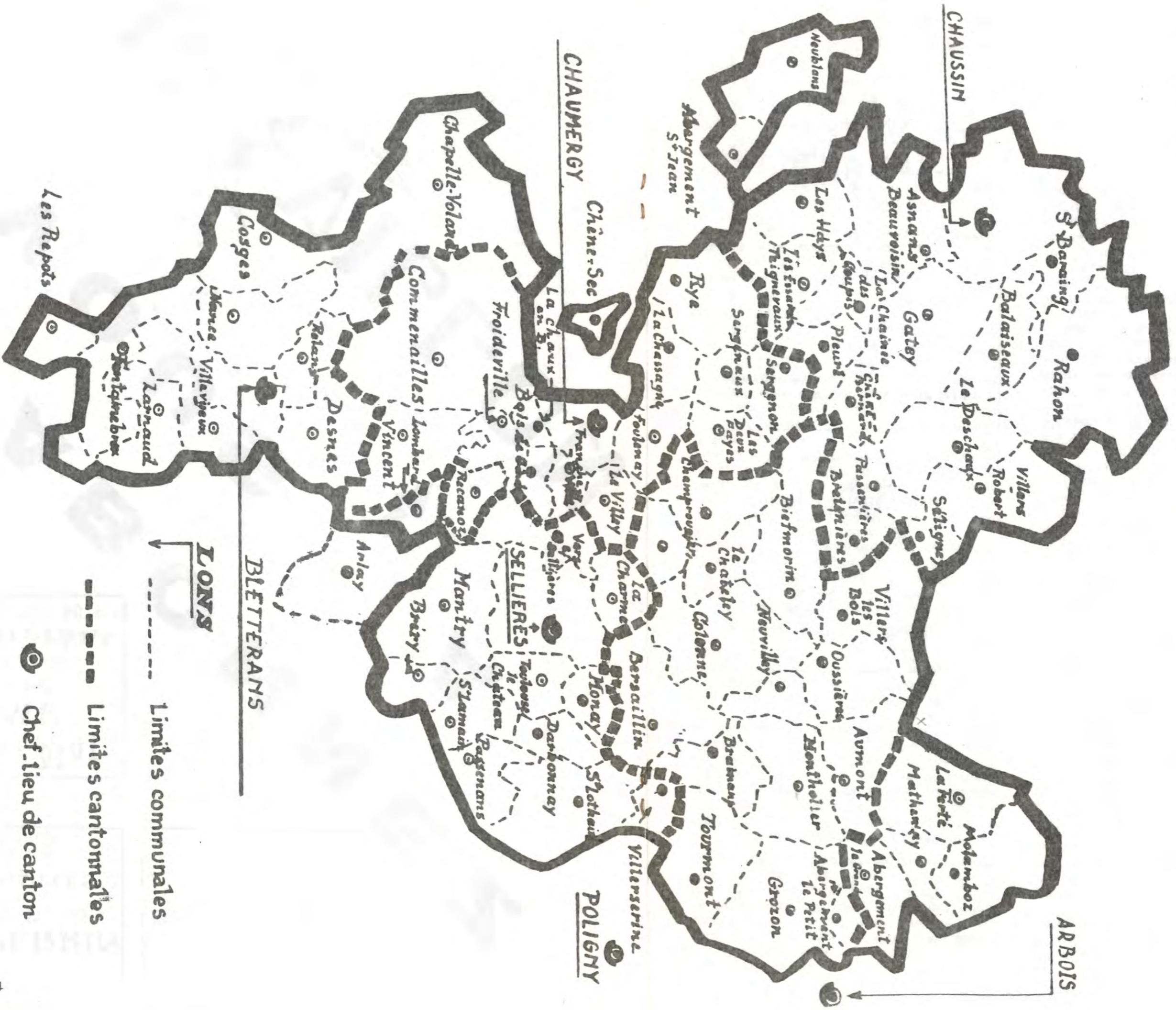
La Vallière enfin, traverse Lons le Saunier pour aller grossir la Seille à Louhans.

C'est ainsi que la Bresse comtoise est arrosée par un ensemble de cours d'eau issus sans exception du territoire de l'entité géopolitique à laquelle elle fut depuis plus d'un millénaire rattachée, la Franche-Comté.

CARTE DE LA REGION
BRESEE COMTOISE

TAVAUX •

DOLE



BOUCHERIE-CHARCUTERIE

A. PERRIN

VIANDE DE 1^{er} CHOIX

COMMENAILLES

39 140 BLETTERANS
TEL. 84.48.64.85

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
DÉPANNAGE ÉLECTROMÉNAGER
ÉCLAIRAGE PUBLIC

Denis MATHEY

COMMENAILLES
39140 BLETTERANS
Tél. (84) 48-67-58

**Hotel - Bar
PMU**

LE RAISIN

Michel LEBRUN

Bletterans

TEL. 84.85.01.90

VOUS BONS ! L'ÉVILLOIN



DES ALJOURD HUI !

BULLETTIN D'ADHESION A LA FIN DU
JOURNAL !

C'est en février 85, au cours d'une réunion du groupe "action culturelle" et "information" que fut lancée l'idée d'une fête de la Bresse. Pourquoi une telle manifestation ? D'abord l'exemple de la région de la Haute Montagne qui allait célébrer en juillet 85 sa dixième fête avec un succès toujours grandissant et puis celui de la Petite Montagne qui renouvelait pour la deuxième année une expérience de fête-expositions. Ces deux fêtes ont fait connaître ces deux régions et attiré les foules jurassiennes.

Alors pourquoi la Bresse n'aurait-elle pas eu aussi sa FÊTE.

Une telle animation aurait plusieurs avantages. D'abord montrer que quelque chose changeait en Bresse. Cette région qui pour la plupart des jurassiens est considérée comme pauvre, désavantagée, triste et mal connue devait grâce à ce projet montrer un tout autre visage, son vrai visage, animé, par des gens de bonne volonté, très décidés de réussir ce qu'ils entreprennent dans ce cas faire connaître leur pays.

Aussi, le but était de faire découvrir aux visiteurs le charme de cette plaine avec son calme, sa verdure, ses forêts, ses étangs, ses cours d'eau et leur faire apprécier les qualités d'accueil et de sympathie de ses habitants.

Autre motif, et non le moindre, donner une réponse à tous ceux qui en Bresse, sont sceptiques sur leur devenir, résignés, commençaient à désespérer des actions à venir, promises.

Il fallait donc leur montrer que des réunions, des discussions, des approches, il y avait quelque chose de réel, d'effectif, quelque chose qui laisserait des traces et qui, tout en divertissant, ferait une très large publicité pour toute cette zone "Bresse".

Domaine Touristique du Revermont

Hôtel-Restaurant **

Passenans - 39230 Sellières

Tél.: (84) 44.61.02

Nous étions une poignée à y croire dès le départ, mais tellement convaincus que de semaine en semaine, une forte équipe était formée, équipe qui n'eut plus qu'un seul objectif : Etre prêt pour le 21 juillet 1985.

Nous étions sûrs de notre réussite car nous avons décidé de faire cette fête sur le terrain de l'ancienne Gare de Sergenaux - Les Deux Fays, pays où nous savions y trouver un emplacement idéal, des structures très complètes, bien équipées, et surtout une équipe locale très dévouée et habituée à organiser toutes sortes de manifestations. L'avenir nous a donné raison car tout a été pour le mieux :

GABRIEL LACAILLE

PLATRIER

PEINTRE

ET TRAVAUX DE FINITION

GATEY

39 120 CHAUSSIN

TEL. 84.81.73.41

- l'organisation très importante bien ordonnée,
- l'exposition des produits bien présentés dans de nombreux stands,
- l'animation très variée avec de très bons groupes,
- le manège de chevaux de bois très rétro,
- les rallyes-autos et vélos parfaitement réussis,
- les bonnes dégustations, les pâtisseries, les nombreuses buvettes et le bon repas bressan,
- l'importante foule très heureuse et surtout un soleil merveilleux.

En résumé, une journée de liesse populaire, de découverte d'un beau coin pour certains, de réjouissances pour tous et satisfactions pour les organisateurs qui enthousiastes s'écriaient : "PART GAGNE , BUT ATTEINT " et à bientôt pour la fête de la Bresse de juillet 1986 qui aura lieu à PLEURE.

PLEURE ... son histoire.

Il y a quelque deux mille ans, Jules César et ses légions romaines pénètrent profondément en Gaule et, remontant le long des voies fluviales, créent des domaines agricoles dans les régions fertiles qu'ils pacifient (ASNANS, BEAUVOISIN, TAVAUX etc...)

A cette époque notre bas pays Franc Comtois offre un paysage farouche et malsain, forêts épaisses et impénétrables, bas fonds marécageux, seuls quelques voyageurs courageux osent s'aventurer sur des sentiers à peine tracés où ne règne que la vie animale.

Il faudra attendre le Vème siècle et le développement du christianisme pour voir apparaître les premières implantations monastiques dans notre région ; c'est Saint Lauthin originaire d'Autun qui aurait fondé l'abbaye de Mouthiers en Bresse vers 480 et serait à l'origine de la pénétration humaine dans notre bas pays.

Dans cette région que nul ne réclame les moines de Mouthiers, défrichent et établissent quelques fermes et granges. Ils bâtissent une chapelle pour le culte et autour de ce noyau à la fois agricole et religieux, ils s'efforcent d'attirer cultivateurs et pionniers en leur offrant, dans une clairière, au voisinage d'une source, un emplacement pour édifier leur maison (granges Pressey, de la Fragnosse, Grange Menant, du petit Deschaux etc...)

Il est permis de supposer que PLEURE et certains villages voisins sont le résultat d'une implantation laborieuse et lente au cours des IXème et Xème siècles, mais aucun manuscrit, aucun vestige physique ne permet d'asseoir une date exacte. Le premier parchemin qui fait état de notre commune émane de Marguerite de BELLEVESVRE dame de Ste CROIX et de LOUHANS qui lègue à sa fille HUGUETTE "Les Villes de PLEURE et de St MARTIN DE PLEURE" en 1330.

La commune de Chêne Bernard et le hameau de la Challonge sont déjà cités dans la seigneurie de CHAUSSIN en 1260. SERGENON est cité pour la première fois en 1306 en reprise de fief.

Un acte de Jean de SALINS écuyer, Seigneur de PLEURE fait état du testament de Jean MASIER curé de PLEURE en 1472, ce manuscrit nous permet d'affirmer qu'un lieu de culte stable existait à cette époque et vraisemblablement à l'emplacement de l'église actuelle.

Le Château, détruit lors des premières invasions de la Franche Comté par les troupes de Louis XIII, n'était certainement qu'une solide maison fortifiée ; il n'en restait vers 1820 qu'une importante motte artificielle située entre Dorme et Roselet (près de chez Mr Robert ROUBLIN).

Notre humble village de pauvres laboureurs et de petits artisans vit au Moyen Age au rythme du temps et de l'humeur de ses seigneurs.

Notables, régisseurs, hommes de loi, clergé, accablent ses habitants d'impôts, fardeau souvent aggravé par la guerre, les épidémies ou la famine calamités fréquentes à ces époques.

Il leur faudra survivre de longs siècles dans la misère pour voir leur sort s'améliorer avec la fin de la monarchie absolue et l'ère de la Révolution.

SALON DE COIFFURE

GAUTHIER

PLEURE

84.81.40.50

PROXI - MARCHE

PLEURE

84.81.45.65

TOUS A PLEURE LE DIMANCHE 20 JUILLET 1986

C'est seulement à la fin de la première guerre mondiale que PLEURE comme toute sa région prendra son véritable essor.

Souvenons-nous... c'était hier ! plus de cinquante agriculteurs au village, de nombreux artisans : charron, forgeron, bourrelier, sabotier ; des commerces prospères, une gare, des marchés et des foires mensuelles de hautes qualités.

PLEURE vibre alors d'une activité intense, les rues sont peuplées de charrois en tout genre, d'animaux, de véhicules divers ; les interpellations joyeuses fusent dans le patois local, l'école est remplie d'enfants en tablier noir et en sabots. Nos cloches sonnent allégrement, égrenant les heures jusqu'à l'angélus du soir, et ... ce sera la veillée entre familles et voisins.



CHENE-BERNARD

Tout à côté de Pleure, sur la route de Tassenières, se trouve la commune de Chêne-Bernard dont fait d'ailleurs partie le hameau du Chalorge situé, lui près de Pleure sur la route des Essards.

Cette commune ne compte certes que 85 habitants mais chose rare à cette époque et en milieu rural, la moitié de la population de Chêne-Bernard est âgée de moins de 20 ans.

Toute cette jeunesse constitue une force, un espoir pour notre commune qui prospérera sans doute encore avec les jeunes couples qui s'y sont implantés et les enfants à naître. Mais quel avenir auront-ils tous puisque depuis quelque temps on parle d'un projet d'autoroute qui traverserait Chêne-Bernard. Inutile de dire que les habitants sont très inquiets et se posent de nombreuses questions à ce propos.

Et puis... arrivent les années 50, le débordement de la production agricole occidentale oblige les jeunes à émigrer vers les villes, la terre ne nourrit plus, il en faudrait beaucoup plus.

Les agriculteurs ferment leurs écuries, les artisans leurs portes, la gare est désaffectée, nos cloches ne sonnent plus, notre curé n'est pas remplacé et même le bureau de poste serait appelé à disparaître ?

Notre village s'endort... et pourtant de nombreuses possibilités lui sont offertes ne serait-ce que dans le domaine aquatique, PLEURE, son nom l'indique "le pays de l'eau".

Rappelons-nous le grand étang du Roselet asséchés sous Napoléon 1er, immense réservoir d'eau de presque trente hectares pour se baigner, pêcher, ramer, chasser, l'ère du Tourisme est là, en constante évolution avec ses nombreux loisirs et ses possibilités d'implantation.

Alors... sachons les utiliser.

GUY ADLINE.

Que deviendront alors les exploitations agricoles, au nombre de cinq dans la commune lorsqu'elles seront traversées par cette bande de bitume ou amputées ?

Et la qualité de la vie ?
Le bruit ? La pollution ?

De nombreux jeunes ménages ont justement choisi de s'installer là pour y vivre tranquilles.

Y. AUBERT & E.GROS

**L'AUBERGE
DU ROSTAING**

Hôtel* - Restaurant

Passenans

F.39230 Sellières

Tél. (84) 85 23 70

Son origine :

Par acte du 09 décembre 1701, Monsieur le Prince de Condé, marquis de Chaussin vendit quatre cents arpents de la forêt de Chaussin à Monsieur Pierre ROUX, conseiller du Roi, lieutenant général de la police à Lons-Le-Saunier qui, à partir de 1703 céda une partie de cette forêt à des particuliers qui commencèrent de défricher la forêt et à construire des habitations.

Son nom :

Il a évolué dans le temps :

- Chainée se prononçait : Chânée
- Coupis étant un diminutif de coupes
- Chêne se prononce Chêne
- d'où le nom de Coupes de Chênes : Chainée des Coupis.

Généralités :

Sol argilo-siliceux recouvrant une couche de limon argileux, et ocreux. Des marais bordent le village "Le Mon de Pleure" De grands fossés, baptisés "Grands Terreaux", ou encore au cadastre "Redouter de Louis XIV" entourent également sur les communes d'Asnans et Gatey. Ces tranchées servaient-elles à protéger les habitants d'ennemis éventuels (bêtes sauvages ou tribus ennemies), c'est une énigme.

Ses cultures :

Céréales (blé, avoine, orge), maïs, élevage (viande bovine et lait). Une coopérative fromagère à comté regroupant les communes de Pleure- La Chainée-Chêne Bernard-Sergenon a son siège de fabrication à Pleure.

En 1970, la Société Fromagère de Gatey fusionne avec celle de Pleure.

Sa population :

Elle est composée d'une majeure partie d'anciens exploitants agricoles retraités.

Le pôle d'attraction de Dole-Tavaux maintient encore quelques jeunes ménages dans le village.

Sa vie scolaire :

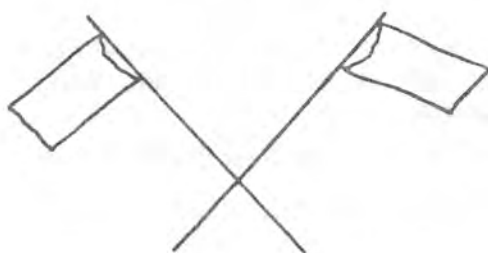
Un regroupement pédagogique avec classes de niveaux fonctionne parfaitement entre les communes de Pleure, Chêne-Bernard, Sergenon, la Chainée des Coupis, Gatey avec une classe maternelle à Pleure.

Les souhaits de sa Municipalité

Accueillir quelques jeunes ménages pour étoffer quelque peu sa population. Des possibilités de construction existent en parcelles communales ou particulières.

Des logements anciens pourront être rénovés dans le cadre de l'OPAH de la Bresse.

H. PROST



AVIS
Pleure 86

C'est en effet le 20 Juillet qu'aura lieu à PLEURE, la deuxième édition de la fête de la BRESSE Cette fête issue des travaux de réflexions du groupe Animation du Projet de Charte Intercommunale de développement de la région BRESSE COMTOISE, se veut mobilisatrice de tous les habitants de la région pour retrouver dans la joie de la fête leur identité et se rassembler.

Outre les nombreux stands d'expositions sur l'artisanat et les activités de la BRESSE, il y aura beaucoup d'animations, manèges, spectacles, musiques ...

Un bal musette et une surprise en soirée viendront clôturer cette grande manifestation . Tous les habitants qui voudront prêter main forte à l'organisation, aux préparatifs et aux services de cette fête pourront se signaler auprès du Foyer Rural qui leur communiquera les dates des réunions préparatoires .

Retenez cette date pour partager en famille ce moment fort de la vie d'une région .



PICHEVEL

PIED, CHEVAL, VELO

Le groupe tourisme au sein de la charte intercommunale travaille depuis un an à la réalisation d'un grand nombre de projets. PICHEVEL est la concrétisation d'un de ces projets.

La randonnée est un des moyens de faire connaître notre Bresse Comtoise sur les plans historiques, artisanaux, commerciaux et environnement.

Cette association répond à un besoin pressant de la part des hôteliers et de la Maison du Tourisme à Lons. PICHEVEL tient à s'appuyer sur les circuits et les animations qui existent déjà.

PICHEVEL lance un appel auprès de tous ceux qui souhaitent faire découvrir leur région, leur environnement. Cet appel touche les cantons de Bletterans, Chaumergy, Chaussin, Sellières, Poligny, et Arbois.

Cette association s'attache à promouvoir notre région mais est tout à fait ouverte à travailler avec les cantons limitrophes afin de constituer des liaisons cohérentes indispensables. Les responsables sont :

Présidente : A. FOUGERE Darbonnay
Vice-président : H. PROUST La Chaînée des Coupis
Secrétaire : V. CHALVIN Darbonnay
Trésorier : ECKERT Passerons

Des équipes techniques et des équipes d'animation réparties en commission possèdent chacune leur responsable.

Si cette activité vous intéresse : A. FOUGERE vous invite à la contacter au 85 58 27 ou à écrire au siège social : Mairie de Darbonnay 39230 SELLIERES. Elle fera tout son possible pour faire aboutir le projet. Alors n'hésitez plus.

A. FOUGERE

**POMMES CIDRE
JUS DE POMMES**
produit haut de gamme
**44 GRANDE RUE
39230 SELLIERES**

==== HUMOUR ! ====



vente directe

**POULETS
DE BRESSE**

Vifs ou prêts à cuire

B. et P. PERNOT
COMMENAILLES
TEL. 84.48.67.71



FOOTBALL

Le dynamisme de l'association démontre le potentiel d'activité que peuvent déployer les bressans lorsqu'une cause les motive. C'est le cas pour l'ensemble des joueurs : équipes de copains où le plaisir de jouer, de se retrouver sur un terrain de sport est une composante principale qui permet de régler facilement les problèmes internes.

Mais le bon fonctionnement du club repose sur le dévouement et l'abnégation dont font preuve les responsables d'équipes et les dirigeants et plus encore sur celui par qui tout converge et qui consacre toute son énergie et ses loisirs au service du sport, des jeunes et de la vie associative, le Président Jean Paul PAGET connu et apprécié sur tous les stades des confins de la Bresse aux sommets du Jura.

J. FAIVRE

Le foot-ball à Pleure ce n'est pas seulement le Championnat de France, les coupes Européennes ou mondiales vues à la télé. Ce n'est pas non plus PLATINI, FERNANDEZ ou MARADONA, mais une activité pratiquée régulièrement par de nombreux adeptes, bien encadrés par un petit groupe de dirigeants, d'une dévotion sans limite et soutenue par un public enthousiaste, animé par un noyau de fidèles supporters.

Créée en 1965, l'"Intercommunale société sportive Pleuroise" a vu grossir ses effectifs presque régulièrement et aujourd'hui elle s'honore de présenter un éventail d'équipes complet :

- 3 équipes seniors hommes, une en 1ère division, une en promotion de 1ère division, la troisième en 2ème division.
- Des équipes de jeunes en association avec le club de Longwy, cadets, minimes, pupilles, poussins et débutants, et une équipe féminine benjamine.
- En-association avec Mont-sous-Vaudrey un équipe féminine seniors.
- Sans oublier la dernière née, l'équipe de vétérans.

Le stade, éclairé depuis 1983 par les soins de l'association, permet un meilleur entraînement en hiver et les matchs en nocturne semblent attirer de plus en plus de spectateurs.



SCULPTURES

LE BOIS SCULPTE

GILLES BRULEBOIS

COMMENAILLES

39 140 BLETTERANS

SCENE PAYSANNE

TABLEAU DECORATIF

salle d'exposition

ouverte tous les jours

TEL. 84.48.67.61

SOS COIFFURE

A DOMICILE

CORINNE

CHAPELAY

est à votre service pour
vous recoiffer le moral

COMMENAILLES

tel. : 84 44 12 90



CONNAISSEZ VOUS CEUX DE LA BANDE ?

LA BANDE FM BIENSÛR !

Enfin tous ceux qui arrosent notre région d'ondes en modulation de fréquence. Cette bande va de 88 à 108 MHz. Cette bande, si elle n'est pas triste bien souvent grâce à des programmes de musiques des plus variées, elle n'est pas très large; la concurrence se fait dure. Nous avons interrogé les principales radios de la périphérie de notre région et nous vous donnons sous forme de tableaux les renseignements caractéristiques de toutes celles qui nous ont répondu à temps.

Vous trouverez leurs adresses, leurs fréquences, leurs principales émissions, le pourcentage de chaque catégorie de musique diffusée, qui les anime, etc....

Nous espérons que ces renseignements vous seront utiles pour rester " BRANCHÉS "

Ah! si la radio m'était Comté !

Chiche une radio pour la région Bresse Comtoise cela vous dirait ?

Ceci est une autre histoire?????????

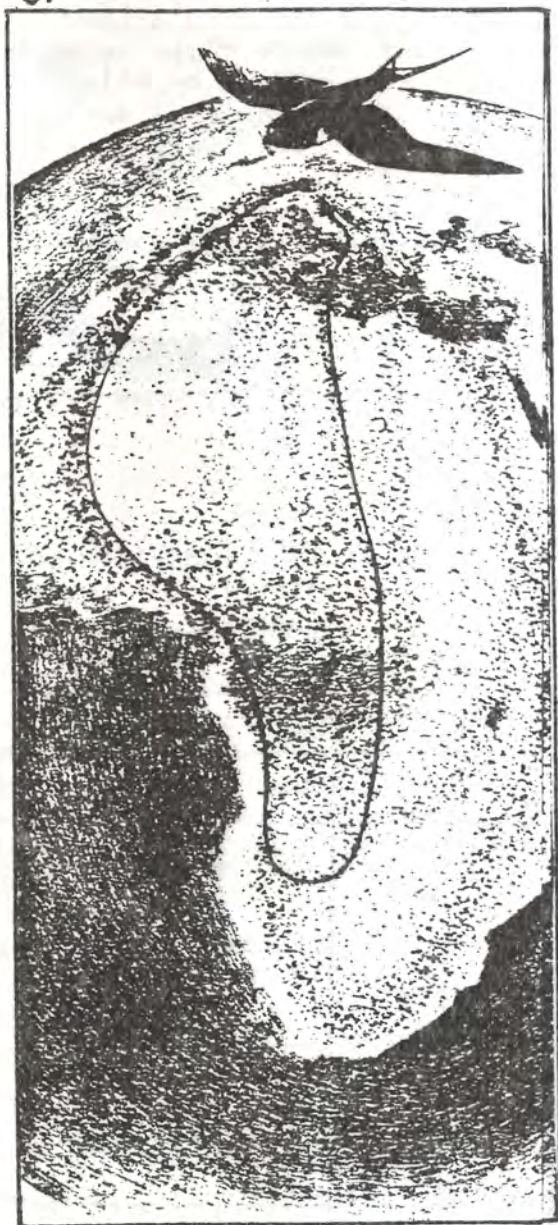
A SUIVRE !

NOM	FREQUEN CE	ADRESSE	TELEPHONE	NATURE DES PROGRAMME DIFFUSES EN %						
				Musiques françai- ses	Musiques anglosa- xonne	JAZZ	Musiques classique	Accordé- on	Sketchs comique	
1 RADIO MELODIE	89,9	Place annexe de la Résistance 21 400 Châtillon-sur-Seine	80 91 09 10	DE TOU I , TOUS		LES JOURS				
2 RADIO-FRANCE BESANCON	102,8 101,4	R.F.B. LA CITADELLE B.P. 591 25 027 BESANCON CEDEX	81 81 01 04	66	30	1	1	1	1	
3 RADIO - BIP	97,4	14, RUE VIOTTE 25 000 BESANCON	81 88 19 11	35	35	14	5	5	6	
4 RADIO 2000		RADIO 2000 2 BIS, RUE MARIOTTE 21 000 DIJON	80 30 70 70	75	25	5	5	0	1	
5 RADIO FRANCE BELFORT	95,2 94,6	4 AS, Centre commer- cial B.P. 439 90 008 BELFORT CEDEX	84 21 81 90	65	35	3	5	5	3	
6 RADIO - PLUS	96,9	5 , Rue du Palais de Justice 25 000 BESANCON	81 83 41 11 ou 81 57 29 29	40	60	1heure par semaine	0	1 heure par semaine	1 quart d'heure par jour 13 h 15 13 h 30	
7 RADIO LACUZON	89	RADIO LACUZON 4, Rue Jean Jaurès 39 000 Lons-le-Sauni- er	84 24 43-99	50	40	10	Un quart d'heure par jour	1 heure par semaine	-	



BRESSE NATURE

DE RETOUR CHAQUE ANNEE
L'HIRONDELLE DE CHEMINEE



Chez nous, en Bresse Comtoise, les premières hirondelles de cheminée arrivent régulièrement fin mars, début avril. "Une hirondelle ne fait pas le printemps" déclare le dicton et pourtant l'arrivée des hirondelles marque indiscutablement le début de la belle saison. Elles ont effectué un immense et périlleux voyage, d'Europe en Afrique du Sud aller et retour ; seuls les individus les plus robustes et les plus chanceux ont pu surmonter les dangers. Dès leur arrivée, les hirondelles commencent presque immédiatement à bâtir leur nid dans les étables et les maisons. Elles restent chez nous jusqu'en septembre et peuvent couvrir 2 à 3 fois par an et si les conditions sont bonnes, un couple peut élever jusqu'à 12 jeunes. Toutes ne reviendront pas l'année suivante (ce qui n'est d'ailleurs pas indispensable à la survie de l'espèce) car ce ne sont pas les dangers qui manquent : les rapaces (principalement des faucons), les intempéries, l'absence ou la destruction des lieux de repos (dortoirs), la capture, les pesticides (sur les lieux d'hivernage) etc...

La vitesse de vol est en moyenne de 44 km/h pour l'hirondelle et la distance qu'elle doit parcourir est de 20 000 kms (Bresse - Afrique du Sud aller et retour) et cette grande aventure de la migration recommence chaque année.

J.P. SIMONIN

NOTRE TÂCHE : VOS TACHES !

**PRESSING
VERPILLAT**

BLETTERANS 84 48 18 85

sur présentation de ce bon :

50 F DE REDUCTION

sur la location d'un nettoyeur à moquettes-tapis



DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO : LE CHARDONNERET

(Délégation régionale à l'Architecture et l'Environnement)

Parfois, certaines communes au relief un peu tourmenté ne peuvent disposer de terrains plats ; dans ce cas, une solution simple nous a été présentée lors d'un voyage d'étude en Allemagne organisé par le Conseil Régional et la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement. Nous la soumettons à votre sagacité et nous vous demandons si vous ne pensez pas comme nous : Pourquoi dans notre pays nous nous obstinons dans bien des domaines à faire compliqué alors que des solutions simples inspirées par le fonctionnement de la nature peuvent être appliquées.

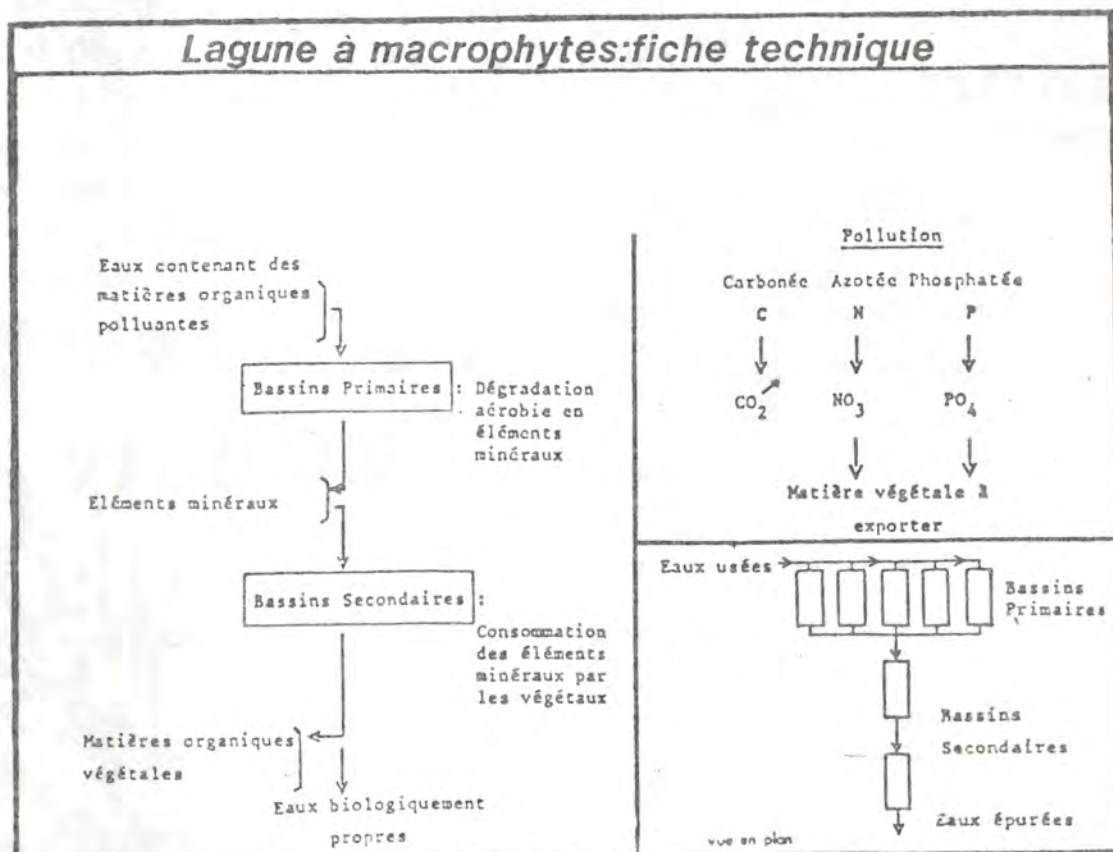
LE LAGUNAGE :

Une pollution est avant tout un déchet. Celui-ci ne deviendra polluant que lorsqu'il sera rejeté en quantités telle que les phénomènes naturels ne pourront plus les dégrader. Dans la nature, il n'existe pas de déchets. Il y a toujours un animal, un végétal ou une bactérie pour utiliser ou pour consommer les déchets d'un autre animal, d'une autre plante. Les phénomènes d'auto-épuration que l'on observe dans les cours d'eau ou les zones humides en sont l'une des manifestations qui a le plus frappé l'homme, au point que l'on a pensé depuis quelques décennies à l'utiliser pour épurer les eaux usées de nos villes et de nos villages. Il s'agit du procédé d'épuration des eaux appelé "Le lagunage".

Parmi les différents procédés communément appelés "le lagunage", il en est un qui respecte au mieux les principes fondamentaux de l'auto-épuration, il s'agit des stations d'épuration dites à macrophytes ou végétaux supérieurs. Dans ces stations, ce ne sont pas les végétaux qui détruisent la pollution. Les bassins sont conçus de façon à favoriser la dégradation aérobie des matières organiques en éléments minéraux simples. Et ce sont ces éléments minéraux qui sont consommés par les végétaux. Pour ne pas avoir respecté les quelques notions fondamentales de l'écologie que soutient cette remarque, la plupart des lagunes aujourd'hui construites n'ont qu'un rendement d'épuration très faible.

Le lagunage à macrophyte mis au point en Allemagne respecte au mieux ces principes. Il favorise la dégradation de la matière organique en éléments minéraux assimilables par les végétaux. Ce type de lagunage permet en outre de construire des stations ne nécessitant pas de grandes surfaces. Sa consommation énergétique peut-être nulle. Aucune prolifération d'insecte (moustiques) ou production d'odeurs n'est à craindre.

Claude CAMUS



VENTS !

Tu nais dans un souffle, un cri.
A l'aube du premier mouvement
Onde magique à peine sortie
De l'ennui des premiers temps

Vite, tu t'éveilles de nulle par
Semblant cacher tes origines
Tu laisses aux curieux hagards
L'intuition qu'elles sont divines.

Vent d'Est ou vent du Nord
Celui dont la bise est de mort,
D'hiver aux dents longues et dures
Tue les passereaux et sème les gelures
Ploie le roseau humble sur sa tige
Suspend l'eau et la fige.

Vent du sud, vent d'amour
Vent chaud des fous du jour
D'Autan ou d'ailleurs
Tu agites les coeurs.
Excitant, palpitant, brûlant,
Témoin avec les blés mûrs
Des jeux amoureux d'antan
Où les corps luttèrent sans armure.

Tantôt bonheur, tantôt moiteur
Vent d'espoir, vent du soir
Laisse venir Eole et sa maîtresse
Laisse mugir le vent d'Ouest !

Cyclone, ouragan, peu m'importe
La tempête de tes éléments,
Ces nuées boursouflées que tu jettes
A la surface de notre vieux continent
Qui se terre et ferme la porte
A ton complice l'Océan,
Dont l'écume de rage s'émiette
Sur nos plages sages du couchant.

Eh ! puis toi aussi tu meurs
Loin de tes quarantièmes rugissant.
Un calme te surprend, t'agace
Tu deviens la risée de l'heure
Qui se brise, éphémère et fugace
Sur les voiles d'un sampan.
Les gabiers te guettent
La mèche frémissante
Les moulins te regrettent
Les ailes impuissantes.

Oh vent ! souffle de vie !
Souffle d'espoir !
N'es-tu qu'esprit d'éther ?
toi qui t'habilles de nuages noirs
Fiancé de notre mère la Terre
Tu la caresses d'un amour ardent
Pour enfanter la vie passionnément.

Robert CHARLES.

LE PRINTEMPS

Qu'est-ce que le Printemps ?
Demandait la fleur des champs
Aux Violettes pâles et brunes ?

Est-ce l'oiseau qui chante sur la lagune ?
Est-ce les derniers rendez-vous avec la brune ?
Est-ce l'hirondelle transportant une plume ?
Est-ce le blanc ruisseau qui encore écume ?
Est-ce le soleil réchauffant un peu la dune ?
Est-ce la noire cheminée qui enfin ne fume ?
Est-ce l'odeur, exquise, que je hume ?

Ce sont toutes ces choses une à une,

C'est aussi la terre qui craque ses chaînes.
C'est le vent frais qui court à perdre haleine.
C'est l'eau tiède jaillissant de la fontaine.
C'est la vie qui s'étire dans le chêne,
C'est la sève qui s'écoule dans ses veines,
C'est la bonne terre parsemée de graines,
C'est l'oiseau voleur qui s'élance sans gêne,
C'est l'enfant qui s'ébat dans la plaine,
C'est la douce nuit qui s'écourte et s'égrène,
C'est vous et puis moi que personne ne sème.

Et c'est l'homme qui oublie un peu sa haine.

V. PEDERZOLI



Hé ami lecteur, tu as envie de dire quelque chose ? Ce journal est aussi le tien... Tu peux faire un article, proposer un jeu, annoncer une manifestation de telle ou telle association... en un mot tu as la parole. L'objectif de ce journal est que toute info puisse être diffusée au maximum.

Pour le prochain numéro les articles, annonces, publicités... pourront être envoyés au journal avant fin mai à :

"L'Evillon"
 Assoc. La Bresse veut vivre
 Mairie de La Chassagne
 39230 SELLIÈRES

Cette page est spécialement prévue pour les annonces des associations : manifestations diverses, fêtes, soirées ; ... profitez en.

La liste suivante n'est pas exhaustive, mais nous ne pouvons tout savoir. Faites nous passer l'information.

A. COLMAGNE



Samedi 7 juin : fête de l'arbre à Rye
Samedi 21 juin : fête de la musique
Dimanche 29 juin : fête de la musique à Mantry
Samedi et dimanche 3 et 4 mai : spectacle de danse de l'atelier de danse d'Asnans-Beauvoisin à Asnans.
Lundi 14 Juillet : BALS GRATUITS

- Sellières
- Nance
- Chaumergy
- Chaussin

Dimanche 20 juillet : 2ème fête de la Bresse à Pleure.

Hotellerie du Chapeau Rouge'
 PAS DE FAMILLE. BANQUETS
 39230 SELLIÈRES
 ☎ (84) 85.50.20

TILT - BAR
 PMU
 Philippe LEBRUN
 Daniel DAVID
ST GERMAIN
 TEL. 85.72.01.54

COIFFURE Michel
HOMMES
 Ouvert le dimanche matin sans rendez-vous.
BLETTERANS
 TEL. 84.85.07.59



POUR VOUS ABONNER

Adresse : L'Evillon, La Bresse Veut Vivre
 Mairie de La Chassagne
 39230 SELLIÈRES

NOM :
 Prénom :
 Adresse :

Je désire m'abonner
 Je verse la somme de :

40 F abonnement pour 1 an
 n (4 numéros)

60 F ou plus abonnement de soutien

L'EVILLON



